

~~16~~  
N° 16

N° 12

Morvieu



on s'attendait bien qu'on profiteroit de votre absence  
pour commettre quelque désordre, c'est donne  
une contenance trop ménagée à ce qui s'est passé.

5 mars on a tiré le soir à la retraite, dans les postes  
de la garde nationale comme à l'ordinaire, environ  
les 7 heures du soir, des régiments armés sortis de la ville  
La nuit du 4 au 5 ont apporté à sept heures et demie  
du soir la tête d'un vieux militaire surpris et tué  
sur l'habitation des Morvuis, laquelle a été promenée  
par les rues à grands cris. C'est sans doute la même  
personne qui a fait faire cette sortie de régiments au  
mépris de la consigne qui le défend

6 Mars. même abus des munitions de guerre.

Cette même tête de mulâtre a été promenée  
le matin dans la ville et jusqu'à bel air —

à dix heures j'ai vu une troupe de nègres  
ayant un drapeau, un chef à la tête à cheval  
donnant une troisième représentation de  
cette horrible scène. — ils ont voulu  
entrer dans le quartier, un aigé adjudant  
d'artois s'y est opposé, il s'en est suivi  
le plus grand acte d'indiscipline  
par quatre soldats, j'ai pris des mesures  
afin de prévenir ce qui aurait pu en  
résulter de fâcheux.

J'ai reçu de l'assemblée provinciale  
une requête en termes qui  
préservent ce qui est absolument  
contre les décrets, pour des munitions  
de guerre pour un journal —

tous les bons citoyens vous regrettent et votre  
retour ne peut être trop prouvé, je ne vous  
parle pas des sentimens de vos dévoués par  
mi les quels vous pouvez me compter un des  
plus ardens et de plus sinceres -

Je suis avec respect  
Monsieur Votre très humble  
et très obéissant serviteur  
De Guay

port-au-prince 6 May 1799